

MOUTONS EN PÂTURE PRÈS DU REFUGE DE L'ARPONT (73).



●●● suite de la page 11

- d'identifier des séquences historiques de mise en valeur en fonction des usages ou des acteurs dominants qui interviennent sur les sentiers.

La mise en œuvre de cette étude a commencé par l'inventaire des types de sources historiques mobilisables. Ensuite, après identification de ces références, les chercheurs les ont regroupées dans un tableau qui intègre leur localisation dans le SIG (cf. tableau ci-dessous). Chaque document incorporé est décrit en fonction de sa référence (colonne 1), son lieu d'archivage (col. 2), les critères de localisation définis, ici la réserve (col. 3), le secteur de la réserve (col. 4), le segment de sentier (col. 5).

Enfin, pour compléter cette identification, la base de données prévoit un traitement de l'information contenue: source (col. 7), auteur (col. 8), type d'intervention (col. 10), date (col. 11).

Ainsi posée, la structure de la base de données devient opérationnelle et peut être alimentée en permanence à chaque fois qu'une intervention est effectuée ou qu'une information est identifiée sur un sentier donné. Sa construction est réalisable à partir d'un tableau. Dans le cas exposé, c'est le logiciel *Excel* qui a été utilisé en premier lieu. Puis, dans un second temps, c'est le logiciel *Access* qui a été retenu pour ses capacités à être couplé au SIG *Mapinfo professional* élaboré par Asters.

Ce dispositif permet au gestionnaire d'organiser les actions entreprises en consultant la base de données tout en visualisant les informations relatives au sentier concerné, identifié comme segment dans le SIG. Dès lors, l'acte de gestion s'accompagne d'une vision transversale et intégrée du sentier dans l'espace et le temps.

Le sentier devient ainsi un attribut de la mise en valeur des espaces qu'il traverse. Quant à l'outil d'aide à la gestion qu'est la base de données couplée au SIG, il permet de suivre et de conserver ce qu'a pu être le sentier pour enrichir les conceptions de ce qu'on pourra en faire demain. ■

CHRISTOPHE LÉZIN

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

>>> Mèl: christophe.lezin@laposte.net



>>> Des préalables à la gestion concertée

Pour agir dans le cadre d'une gestion concertée, il vaut mieux connaître ses interlocuteurs, acteurs du réseau des sentiers. Chiche! ont affirmé des gestionnaires de Savoie, des Écrins et de l'Ardèche. Protocole d'étude et découvertes...

Agir ensemble Savoir qui fait quoi

Les acteurs susceptibles de prendre part à la vie des sentiers sont suffisamment nombreux pour laisser planer l'éventualité de conflits d'usage. Aussi, afin d'agir dans le cadre d'une gestion concertée, les réserves de Haute-Savoie, des gorges de l'Ardèche et du parc national des Écrins ont voulu connaître la motivation de chacun de ces acteurs et apprécier leur cohérence de pensée et d'action.

En effet, les gestionnaires doivent faire face à deux difficultés majeures: trouver les arguments qui portent, en fonction des acteurs qui leur font face, mais aussi mettre en place des stratégies d'action cohérentes et ciblées liées aux moyens dont ils disposent et aux acteurs avec lesquels ils s'associent. L'absence de stratégie peut s'illustrer par le fait de réunir systématiquement tous les acteurs sans réfléchir au bien-fondé de telle ou telle participation, le risque étant d'aboutir à des discussions contre-productives, sans issue.

STAGE
D'OUVRIERS
AU COLLET
DE LA
MADELEINE.

Ces données fournies par l'étude devaient donc permettre aux gestionnaires de comprendre les mécanismes



Références mobilisables pour l'historicité des sentiers des réserves naturelles Arve-Giffre

IDENTIFIANTS (exemple RN des Aiguilles rouges)						INFORMATIONS CONTENUES				
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7	col. 8	col. 9	col. 10	col. 11
Identification de la référence (R + n°)	Lieu d'archivage	Réserve naturelle (RN)	Secteur RN Carte 2	Segment(s) de sentier n°... Carte 3	Dénomination du sentier	Source	Auteurs	Intervenants mentionnés	Type d'actions sur le sentier	Date
R1	Archives communales Chamonix Mont-Blanc	Aiguilles rouges	Sud-Est (lac Blanc/ Chéserys)	21	Index et lac Blanc	Registre de délibération de Chamonix Mont-Blanc	Conseil municipal	SESTSC (entreprise de travaux publics)	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un itinéraire nouveau en altitude Amélioration de l'accès au secteur du lac Blanc depuis l'Index 	25/06/91
R2, etc.



© Joël Blanchemain - PN Vanoise



Juliette Vodinh

Chargée de mission scientifique (Asters) réserves naturelles de Haute-Savoie

Des résultats bien pratiques

et pourquoi

de l'action collective, d'établir des priorités, de savoir avec qui travailler dans les différents cas de figure d'une gestion concertée.

Une méthodologie de terrain

L'étude a débuté par une analyse croisée tenant compte pour chacun des acteurs, de quatre critères : statut juridique, compétences d'intervention, légitimité, échelles d'intervention.

- Le statut juridique. Il a permis de distinguer services centraux et déconcentrés de l'État, collectivités locales, associations, établissements publics à caractère industriel et commercial, établissements publics à caractère administratif, services de sécurité civile, propriétaires fonciers privés, entreprises privées...

- Les compétences d'intervention. Déterminées en se basant sur les statuts de chacun, ces compétences ont été décomposées en termes de conception, création, aménagement et entretien, règles d'utilisation des lieux. Par ailleurs, les moyens utilisés pour les exercer (humains, financiers, juridiques, techniques) ont également donné lieu à analyse.

- La légitimité. Le distinguo entre compétences et légitimité permet de différencier la reconnaissance juridique du bien-fondé des interventions d'un acteur (la compétence) et la reconnaissance sociale et politique (la légitimité). Un acteur peut ainsi disposer de compétences reconnues par la loi et souffrir d'un manque de légitimité du point de vue de ses détracteurs.

- Les échelles d'intervention. Celles-ci sont locale, départementale, régionale, nationale, internationale.

Le recueil d'information a été effectué à partir d'observations *in situ* (réunions de travail, séances de négociation, d'interventions sur le terrain...), dans le cadre d'opérations spécifiques ou à la faveur d'un diagnostic global. Le rendu du travail se décline sous la forme de typologies d'acteurs (qui pense quoi, comment, où, en fonction de quoi?) et d'un panorama du système d'acteurs (qui fait quoi, avec qui?).

Vous avez mené un travail autour du réseau des sentiers pour connaître les acteurs concernés, les flux de fréquentation, l'impact écologique... Pourriez-vous préciser en quoi cette recherche a modifié vos choix de gestion ?

Nous n'avons pas fini de mesurer toutes les retombées de cette étude, mais je peux vous donner quelques exemples. Il y a quelques années, nous pensions que la création, l'aménagement, le balisage, la conception de sentiers à thèmes, pouvaient s'envisager à l'échelle de l'ensemble des réserves de montagne (massif Arve-Giffre). Le fait que le territoire soit aussi grand que le parc national suisse ne nous gênait pas. Nous pensions pouvoir développer une logique de réseau ! Aujourd'hui, compte tenu du nombre important des personnes qui interviennent, nous avons donc revu notre stratégie. Nous œuvrerons à l'échelle intercommunale ou communale, au cas par cas, et notre rôle consiste à assurer de la cohérence entre les territoires, tout en harmonisant les plans de gestion des réserves et les documents d'objectifs Natura 2000.

D'autres exemples ?

Beaucoup d'autres. Nous avons pris conscience du rôle important des services communaux chargés de l'entretien des sentiers et de leur savoir-faire. Or, celui-ci est très différent d'une commune à une autre. À Chamonix par exemple, le service sentier existe depuis plus de cinquante ans. Ailleurs, la gestion peut être moins élaborée et la demande d'expertise se fait sentir. Nous en avons fait un axe d'action et nous proposons la contribution d'un expert. Ses compétences concernent la conception et l'intégration des sentiers dans le milieu naturel ainsi que les aménagements adaptés au milieu montagnard.

Comment la mesure des flux de fréquentation vous a-t-elle été utile ?

Dorénavant, nous pouvons nous appuyer sur des chiffres, des faits. Cette information brute constitue un élément de référence objective, loin des idées reçues et des ressentis de chacun. Cela se révèle primordial pendant les échanges organisés, les réunions... Cela permet, aussi, de relativiser certaines idées et de mettre certaines réflexions en perspective. Quand vous mettez en évidence que le territoire des réserves naturelles est deux fois plus fréquenté que la zone centrale du parc national de la Vanoise, cela change la donne lors des discussions. Cette étude de la fréquentation a aussi des retombées pratiques. Nous avons progressé sur les méthodes de comptages. En expérimentant le comptage par tapis, nous avons constaté qu'il n'était pas fiable sur les terrains de montagne. Ces données intéressent l'ensemble des gestionnaires.

Qu'avez-vous découvert sur le rôle écologique des sentiers ?

En termes d'impact, on ne peut pas dire qu'on ait fait de grandes découvertes. En revanche, l'étude nous a conduits à nous interroger et à interpellier nos partenaires sur leurs comportements de gestion. Ainsi, on a pu mettre en évidence qu'en milieu forestier les bordures des sentiers constituent des zones ouvertes et fleuries qui se révèlent importantes pour l'entomofaune. Ainsi, dans trois des neuf réserves, les bordures de certains sentiers sont fauchées sur une largeur de deux mètres. Ce fauchage répondrait à une demande d'entretien, de propreté des touristes. La question se pose alors : la demande est-elle si forte que cela ? Doit-on forcément y répondre ? Cette pratique est sujette à discussions et révèle la pression d'aménagement qui s'exerce sur ces territoires. Là encore, une gestion concertée est indispensable. ■

RECUEILLI PAR MOUNE POLI

suite page 14 ●●●

●●● suite de la page 13



© Christophe Gotti - PN Vanoise

RANDONNEURS SUR LA FACE EST DU ROC MERLET.

S'il ne s'agit pas à proprement parler de découvertes, cette mise à plat s'est avérée précieuse pour le gestionnaire qui manque de telles informations. Elles lui permettent, en effet, de choisir les acteurs prioritaires avec lesquels il doit travailler en fonction du type de concertation ou de décision à prendre. Cette connaissance l'autorise notamment à établir un plan de concertation, à planifier les réunions ou le temps de travail. Par ailleurs, le fait d'avoir analysé précisément la cohérence interne et les objectifs de ses partenaires, apporte sérénité et efficacité. Le gestionnaire perçoit clairement les enjeux et peut anticiper sur la manière dont chacun va agir et réagir. Les arguments sont plus ciblés, plus précis, ils suscitent le dialogue avec l'autre.

Repérer la diversité des représentations...

Un des résultats de l'étude est d'avoir mis en évidence que la cohérence des acteurs dépend d'une appréhension différente du réseau de sentiers. Pour les uns ou les autres, ce peut être :

- une voie d'accès, condition d'exercice de la liberté de déplacement et support de sensibilisation à l'environnement
- un outil de canalisation des flux et de contrôle de la fréquentation
- une source de perturbation écologique
- un objet patrimonial et identitaire
- une ressource économique.

On remarquera tout de même que ces appréhensions différentes peuvent se combiner. Selon les projets, selon les contextes, selon ses intérêts à court ou à long terme, un même acteur (individuel ou collectif) peut mobiliser le réseau de sentiers de diverses manières. Celui-ci peut, par exemple, être appréhendé comme une voie d'accès et une ressource économique dans le cas d'un projet de valorisation touristique du territoire, puis comme une source de perturbation écologique et de fait comme un outil de canalisation des flux et de contrôle

de la fréquentation si sa motivation est de préserver un territoire de toute intervention dommageable pour le patrimoine naturel.

... et les convergences d'action

L'étude s'est aussi penchée sur les modalités d'actions collectives de gestion concertée : comment, où et pourquoi les acteurs agissent-ils ensemble au service des sentiers ?

En dissociant trois principales modalités d'action, le chercheur a voulu donner au gestionnaire des outils pour formaliser les stratégies qui s'offrent à lui et ainsi mieux cibler les modalités de sa propre action. On peut ainsi observer des actions s'inscrivant différemment dans une logique de gestion et d'intervention courantes, d'autres dans une logique d'observation et, d'autres encore, dans une logique de planification.

• **Une logique de gestion et d'intervention courantes.** Actes simples, fondés sur la confiance mutuelle et l'échange de services, d'informations. Ces actions sont toujours propices aux rapprochements d'acteurs engagés dans une démarche de gestion respectueuse du multi-usages, à l'exemple de l'édition conjointe d'une plaquette d'information par la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche et le comité de la randonnée non motorisée. Officielles pour certaines, tacites et coutumières pour d'autres, ces formes de coopération sont en phase d'institutionnalisation et font l'objet d'une logique de planification. C'est le cas du réseau de sentiers de découverte du parc national des Écrins dont la gestion est planifiée, à l'échelle du parc dans un schéma directeur, et par secteur dans le cadre de conventions tripartites de gestion passées entre le parc, l'ONF et les communes concernées.

• **Une logique d'observation.** C'est le cas de l'observatoire développé dans le cadre du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie. Celui-ci a pour ambition d'être un outil de diagnostic des territoires montagnards et de leurs évolutions. Il prend en compte toutes les activités s'exerçant sur le territoire (chasse, pêche, randonnée, alpinisme, sylviculture, pastoralisme...). Les réseaux de sentiers sont de fait une clé de lecture transversale de ces activités. Par cet observatoire, les acteurs sont inscrits dans une dimension multi-usages génératrice d'une conscience collective.

• **Une logique de planification.** C'est la modalité d'action collective la plus suivie. Elle a été encouragée dans les espaces protégés à partir des années 90 avec le développement des plans de gestion. Les chemins y tiennent une place importante et la participation des acteurs du territoire est indispensable à la rédaction de ces plans. Il en est de même pour la rédaction des documents d'objectifs des sites Natura 2000. Cette logique planificatrice passe également par les plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée, puis plus récemment avec le développement des plans départementaux des espaces, sites et itinéraires de nature.

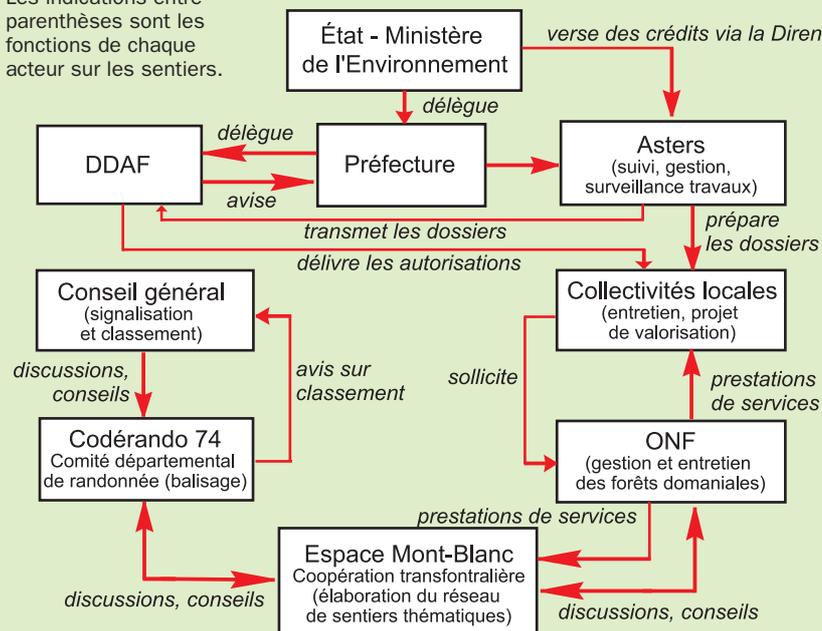
On retiendra qu'en donnant une meilleure connaissance des acteurs aux gestionnaires, ce travail leur a permis d'améliorer l'acceptation locale de l'espace protégé en faisant comprendre ses objectifs et intérêts pour le territoire d'un point de vue tant écologique que social et économique. ■

ALEXANDRE MIGNOTTE - CIPRA FRANCE

>>> Mèl : alexandre.mignotte@cipra.org

Articulations entre les principaux acteurs des réserves naturelles Arve-Giffre

Les indications entre parenthèses sont les fonctions de chaque acteur sur les sentiers.



Source : Mignotte 2003, d'après Romanet 2000